



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 93568

### Texte de la question

M. Jean-Yves Le Bouillonec attire l'attention de M. le Premier ministre sur les accidents de la vie courante. Chaque année, 11 millions d'accidents surviennent dans la vie quotidienne, causant plus de 20 000 décès et 4,5 millions de blessés. C'est donc l'un des fléaux les plus meurtriers dans notre pays. Cela est d'autant plus regrettable qu'une politique de prévention volontariste pourrait diviser par trois le nombre d'accidents comme le prouvent les résultats obtenus par les pays européens ayant mis en place une telle politique. À cet effet, les ministres chargés de la consommation, de l'intérieur et de la santé l'ont interpellé pour que la prévention des accidents de la vie courante soit déclarée grande cause nationale pour 2011. Quarante-quatre associations représentant les secteurs concernés ont par la suite fondé un collectif interassociatif de lutte contre les accidents de la vie courante (CLAC) pour porter leur candidature. Il lui demande donc de soutenir cette candidature et, à cet égard, souhaite donc avoir des précisions sur le calendrier de désignation de la grande cause nationale pour 2011.

### Texte de la réponse

En décembre dernier, le label « grande cause nationale » a été attribué à la lutte contre la solitude pour l'année 2011. Néanmoins, le Gouvernement reste très attentif à la lutte contre les accidents de la vie courante et à la réduction du nombre de décès et de blessures, trop nombreux encore. L'État s'est d'ailleurs mobilisé en organisant des campagnes de communication visant à mieux informer nos concitoyens afin d'éviter ces accidents qui ont parfois des conséquences dramatiques. Le Premier ministre a pris bonne note des propositions opérationnelles formulées par le collectif d'associations qui avait déposé un dossier de candidature pour l'attribution du label « grande cause nationale » pour 2011. Il a demandé que ces propositions fassent l'objet d'un examen au cours des prochaines semaines par les ministères concernés, dans la perspective d'un renforcement de la dynamique d'action interministérielle initiée sur ce sujet par le plan de prévention de 2005.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Yves Le Bouillonec](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (11<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93568

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 novembre 2010, page 12371

**Réponse publiée le :** 3 mai 2011, page 4450